

Questions orales

M. Blais: Sans ajouter foi aux allégations du député, je dois dire que je ne suis pas prêt à reconstituer le sous-comité du comité permanent de la justice et des questions juridiques.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**LES POSSIBILITÉS DE VENTE D'ÉQUIPEMENT FERROVIAIRE À LA CHINE**

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donné le fort chômage qui continue à sévir au Cap Breton et étant donné que la Sydney Steel Corporation a déjà réussi à faire une percée sur les marchés internationaux, notamment en Corée et en Asie, le ministre peut-il dire à la Chambre quelle possibilité a le Canada de vendre des rails, des wagons de chemin de fer et des locomotives à la Chine à la suite des entretiens que lui et des hommes d'affaires canadiens ont eus récemment à Pékin avec le ministre chinois du commerce extérieur?

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Après avoir joué un rôle très utile au sein de la délégation, le député sait sans doute, monsieur l'Orateur, que les Chinois ont manifesté un intérêt considérable tant pour le matériel roulant que pour d'autres formes d'équipement ferroviaire. Les perspectives y sont bonnes et nous continuerons à suivre ce marché de près. Je m'empresse bien sûr d'ajouter que nous avons également un certain nombre de clients en vue grâce aux dons de l'ACDI à divers pays et que nous avons déjà obtenu une ou deux commandes de wagons de chemin de fer à fabriquer en Nouvelle-Écosse. J'espère que nous en obtiendrons d'autres pour des rails aussi bien que des wagons.

* * *

LES CHEMINS DE FER**LE TITRE DE PROPRIÉTÉ DES LIGNES DÉSAFFECTÉES**

L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports à propos des commissions de surveillance qui s'occupent des emprises des voies ferrées que l'on n'utilise plus dans les Prairies. Les légistes de la Couronne ont-ils fait tenir au ministre une opinion définitive quant au propriétaire légitime des voies qui sont désaffectées une fois que les compagnies de chemins de fer cessent de les exploiter?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, la situation à cet égard me semble parfaitement claire. Ces emprises appartiennent aux deux compagnies ferroviaires. Cependant, dans les deux cas, les compagnies ont accepté de nous donner le terrain et nous faisons les démarches nécessaires pour céder ce terrain au bon propriétaire, c'est-à-dire dans la plupart des cas à l'agriculteur qui possède le terrain que traversent les voies ferrées. Nous comptons remettre à la municipalité concernée les bénéfices de la vente du terrain, qu'il reste propriété de l'agriculteur, de la municipalité

[M. Friesen.]

ou parfois même de la province, afin de compenser la perte de ces emprises et du service.

M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, ai-je raison d'en conclure que les légistes de la Couronne ne se sont pas prononcés?

M. Lang: Non, monsieur l'Orateur, ce n'est pas exact; ils se sont prononcés mais sur des questions secondaires plutôt que sur la question primordiale posée par le député, car la réponse à celle-ci est claire pour tout le monde, à ma connaissance.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**LES NÉGOCIATIONS CANADO-AMÉRICAINES À PROPOS DES RÉSERVES DE POISSON ET D'HYDROCARBURES**

M. Lloyd Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Mais auparavant, je voudrais lui souhaiter la bienvenue, à son retour de son voyage en Chine.

Des voix: Bravo!

M. Crouse: Lorsque le ministre a rendu public le rapport conjoint des négociateurs en chef dans le conflit opposant le Canada et les États-Unis à propos de la limite des eaux territoriales entre les deux pays, il a dit que les deux pays s'étaient mis d'accord pour diviser en trois champs de gestion les réserves de poisson au large de leurs côtes et pour se partager, à parts égales, la production de gaz et de pétrole des zones d'accès commun, ainsi que les ressources en hydrocarbures.

Le ministre peut-il nous dire sur quel point les négociations ont achoppé? Est-ce sur le partage des réserves de poisson, des ressources en hydrocarbures ou sur la proposition touchant la limite des eaux territoriales? Étant donné que la question des gisements marins d'hydrocarbures intéresse directement les provinces atlantiques, le gouvernement fédéral a-t-il consulté ces provinces, au cours de cette étape des négociations?

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, le député comprendra qu'il n'est pas possible de donner des précisions et qu'il ne serait guère avisé de signaler les questions encore en suspens. Je peux lui dire toutefois que certaines questions concernant l'attribution des réserves de poisson ne sont pas encore résolues. Il reste encore à régler certaines d'entre elles traitant des hydrocarbures et on n'a pas encore établi les limites. Aucune proposition ferme dans ces domaines n'a été encore avancée jusqu'ici, mais les négociations se poursuivent toujours. Je préférerais ne pas dépasser ces généralités.

Le député peut être assuré que les provinces de la côte est et de la côte ouest ont participé à toutes les négociations, du moins jusqu'au dernier tour, et que leurs représentants ont suivi les négociateurs dans leurs déplacements à Washington ou à Ottawa. Je n'aimerais pas faire croire que je suis pessimiste et je crois que le seul fait que nous ayons prolongé les mandats des deux négociateurs pour quelque temps indique qu'ils devraient en arriver à trouver une solution satisfaisante, je l'espère, pour les deux parties.